

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 19 septembre 2017 à 20 h 30

PRESENTS : Chantal CHAIX, Angélique EULOGE, M-Estelle GAUTHIER, Emilie DROUET, Patrick RONIN, Gilbert LOMBARD, Christian TRABUC, Lionel CRESPIY, Alain MARTINEZ.

ABSENTS EXCUSES : Isabelle MORINEAUD qui a donné pouvoir à Chantal CHAIX, Martial BAILLE qui a donné pouvoir à Emilie DROUET, Sébastien BONNEAU.

M-Estelle GAUTHIER est désignée comme secrétaire de séance.

- **Approbation du compte rendu de la séance du 11/07/2017 :**

Approuvé à l'unanimité

- **Travaux sur réseau de collecte des eaux usées – attribution des marchés :**

Mme le Maire rappelle la consultation lancée auprès des entreprises concernant les travaux à effectuer sur le réseau de collecte des eaux usées pour éviter les eaux parasites et les entrées de racines dans plusieurs regards.

La commission d'appel d'offre s'est réunie en vue d'étudier les offres réceptionnées.

Ces travaux comportent 2 lots :

- Le lot 1 concernant des travaux de remplacement de canalisations : Trois entreprises ont répondu à l'appel d'offre,

L'entreprise retenue est l'Entreprise POLDER (devis conforme à l'estimatif), vote à l'unanimité

Les travaux devraient démarrer avant la fin de l'année,

- Le lot 2 concernant des travaux de réhabilitation de canalisation et regards par l'intérieur: une seule entreprise a répondu à l'appel d'offre et présente une offre bien au-dessus de l'estimatif.

Le maître d'œuvre doit consulter l'entreprise afin de demander des explications sur certains prix.

Une nouvelle consultation (directe) pour ce lot est envisagée.

- **Communauté de communes – retour de la compétence scolaire à la commune :**

La communauté de communes a décidé par un vote majoritaire du retour de la compétence scolaire et périscolaire à la commune. Cette compétence sera attribuée aux communes dès le 1er janvier 2018

En ce qui concerne la compétence ordures ménagères exercée par la CCJLVD, la convention passée avec la communauté d'agglomération pour l'année 2017 ne sera pas reconduite. Notre communauté de communes va lancer une consultation pour déterminer la société qui réalisera le ramassage et le traitement des ordures ménagères sur le territoire de l'ex-CCLVD au 01/01/2018.

- **Agent technique – renouvellement convention mise à disposition avec la commune de Sourribes :**

Mme le Maire rappelle que depuis le 01/10/2016, une convention a été signée avec la Mairie de Sourribes pour la mise à disposition d'un agent technique à mi-temps sur notre commune. Cet emploi bénéficiait d'une aide de l'Etat qui ne sera pas reconduite. La Mairie de Sourribes n'a pas encore délibéré concernant le devenir de cet emploi. Le conseil municipal donne un accord de principe pour la signature d'un nouveau contrat (sans aide) jusqu'au 31/12/2017.

Accord à l'unanimité.

- **Dossiers en cours :**

- **Les travaux des logements sociaux adaptés aux PMR :**

Un plan de financement prévisionnel est présenté en vue de la construction de 4 logements sociaux neufs adaptés aux PMR.

Le projet sera financé en partie par deux prêts : un prêt sans intérêt de la CARSAT ainsi qu'un prêt de la CDC à un taux de 0,55 %.

Le coût prévisionnel est d'un montant total de 483 484 euros qui sera financé par des subventions à hauteur de 240 244 euros et les deux prêts (CDC et CARSAT) ainsi que des fonds propres communaux à hauteur de 6 585 euros.

Le remboursement des prêts sur 20 ans sera d'approximativement de 12 155,14 euros par an, qui sera couvert par le montant des loyers perçus.

Le plan de financement est approuvé à l'unanimité,

Le chantier doit commencer le 9 octobre 2017.

- **Rentrée Scolaire 2017/2018**

Pas de problème particulier. La rentrée s'est bien déroulée et le nouveau prestataire pour la cantine est très apprécié.

En ce qui concerne le transport scolaire 117 élèves en bénéficient (82 de Salignac, 33 d'Entrepierres et 2 de St Geniez).

Le regroupement Entrepierres – Salignac comprend 99 élèves (40 à Entrepierres et 59 à Salignac).

- **Valorisation des boues – renouvellement convention avec la SAUR :**

La convention concernant la valorisation par compostage des boues des stations d'épuration sur un site situé à Manosque et tenu par la société SAUR arrivant à son terme, Mme le Maire propose de la renouveler.

Ce service ayant donné satisfaction, le conseil municipal approuve le renouvellement de la convention avec la SAUR à l'unanimité.

- **Rapports sur le Prix et la Qualité des Services 2016 (commune – SIVU – CCJLVD)**

Les conseillers prennent connaissance d'un résumé des RPQS 2016 concernant :

- le service collecte des eaux usées de la commune ;
- le service distribution de l'eau potable du SIVU Salignac-Entrepierres ;
- le service de l'assainissement autonome (SPANC) de la CCJLVD.

Ces rapports sont approuvés à l'unanimité.

- **Approbation des statuts et du règlement intérieur – désignation des délégués de l'Agence départementale Ingénierie et Territoire 04 (IT04):**

Par délibération en date du 07/03/2017, le conseil municipal avait décidé d'adhérer au service mis en place par le Conseil Départemental consistant à apporter une aide technique et administrative sous forme de conseils ou assistance à maîtrise d'ouvrage dans différents domaines (eau, voirie, financements, etc...). Il s'agit aujourd'hui d'approuver ses statuts et son règlement intérieur et de procéder à la désignation d'un délégué titulaire et un suppléant pour représenter notre commune auprès de cette instance.

Les statuts et le règlement intérieur sont approuvés à l'unanimité.

Mme Chantal CHAIX est désignée en qualité de délégué titulaire, Mme M-Estelle GAUTHIER comme délégué suppléante.

- **Plan d'aménagement de la forêt communale :**

Mme le Maire précise que la forêt communale est soumise au régime forestier. A ce titre, l'Office National des Forêt accompagne la commune dans sa gestion et établi en concertation un plan d'aménagement dont le précédent est arrivé à expiration.

Une réunion en mairie a eu lieu avec Mr LAPLANE, le nouvel agent forestier de notre secteur.

Une étude est en cours pour préparer le prochain programme d'aménagement sur la période 2018-2037.

Il sera présenté au Conseil Municipal fin 2017 ou début 2018.

- **Informations et questions diverses :**

Pas d'intervention des Conseillers municipaux.

Mme le Maire communique sur les dossiers suivants :

- propriété « Le Grand Cèdre » ;
- Desserte de la fibre optique vers Entrepierres. Demande autorisation de passage sous voie communale ;
- Travaux qui seront réalisés pendant les prochaines vacances scolaires : fermeture de l'appentis à l'arrière du restaurant pour protéger des intempéries le chauffe-eau neuf et la chambre froide, par l'entreprise DOMENGE de Salignac.